



ENTREPRENEURIAT

REDA face à ses engagements

Rovaltain (26) - Plutôt que de souhaiter ses vœux, Réseau Entreprendre Drôme-Ardèche préfère prendre des engagements et si possible, les tenir. Le 09 janvier dernier, le bureau et l'équipe de permanents ne se sont donc pas contentés de partager un morceau de galette. Ils ont dévoilé devant les membres et lauréats de l'association ce qui constituera la trame de leur feuille de route pour 2024, en plus, bien évidemment, de soutenir la création et la reprise d'entreprises, cœur de métier de REDA. Continuer à organiser des événements à la fois surprenants et fédérateurs, relancer le programme Booster qui vient en aide à une entreprise en fort développement, recruter de nouveaux membres, encourager la réciprocity, l'entraide et le partage, acculturer la RSE, développer le réseau dans les territoires, etc. sont au programme d'une année qui s'annonce donc particulièrement chargée et rythmée.



COMMISSARIAT AUX COMPTES

Année 2024 soutenue pour la CRCC Dauphiné-Savoie

Dauphiné-Savoie (74-73-26-08-05) - À l'occasion d'un point presse organisé mardi 16 janvier, le Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Dauphiné-Savoie, Lilian Rubin-Delanchy, est revenu sur les grands thèmes qui jalonnent l'année 2024. Le point d'orgue sera sans nul doute la tenue des assises nationales de la Compagnie qui se tiendront à Alpexpo Grenoble du 6 au 8 décembre 2024 et clôtureront une année olympique. Ces assises auxquelles devraient participer près de 1.000 personnes mais aussi et surtout, de nombreux spécialistes de la question auront pour thème le numérique et l'intelligence artificielle. Ainsi que le président Rubin-Delanchy (dont le mandat va arriver à expiration en cours d'année) l'a expliqué, 2024 va également être mis à profit par la CRCC pour engager des actions de sensibilisation et de formation à la RSE. « Notre profession a été fléchée par le Gouvernement pour accompagner la mise en place de la directive CSRD dans les entreprises, laquelle, rappelons-le, impose que soit auditées et contrôlées les données extra-financières publiées par les sociétés. Nous devons donc nous y préparer pour être prêts en 2025. Un gros travail nous attend ».

INFORMATIONS FINANCIÈRES

La Banque de France et la CCIR AuRA signent un accord de partenariat

AuRA - Kathie Werquin-Wattlebled (directrice régionale de la Banque de France en Auvergne-Rhône-Alpes) et Philippe Guerand (Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes (CCIR) ont signé ce lundi 17 janvier un accord de partenariat dont l'objectif est de mieux servir les 450.000 entreprises de la région dans le champ des secteurs industrie, commerce et services. Cet accord prévoit notamment de renforcer les actions d'information sur la médiation du crédit, notamment dans le cadre de l'augmentation constatée des défaillances d'entreprises mais aussi d'accroître l'information sur les actions de la Banque de France en matière de compétences économiques et financières et de recherche de financements



ENVIRONNEMENT

Le premier Cercle Municipal Vertueux lancé par le SYTRAD

DRÔME - Portes lès Valence

Le premier programme Cercle Vertueux Municipal (CVM) vient d'être lancé par le SYTRAD (Syndicat de traitement des déchets Ardèche-Drôme). Une annonce faite le mardi 16 janvier dans les locaux de MÉTRIPOLIS, par Geneviève Girard, présidente du SYTRAD.

Une première à échelle nationale ! Le SYTRAD vient de lancer son Cercle Vertueux Municipal (CVM). Alors que l'Union Européenne prévoit une réduction de 15% des déchets à l'horizon 2040, le SYTRAD, lui, a un objectif de baisse de 3% de déchets « de la poubelle grise ». Pour l'heure, la dynamique se poursuit : ce sont 214 kg de déchets annuels par ménage qui sont relevés en 2023, contre 239 kg en 2022. Pour autant « nous ne comptons que 30% de ces déchets qui sont potentiellement légitimes à être destinés à la poubelle grise. Ce qui représente tout de même 62 kg. Nous comptons encore trop de déchets - soit 45% - qui pourraient aller en déchetterie sélective » précise Geneviève Girard. Raison pour laquelle un partenariat vient d'être mis en place.

Recyclage de briques alimentaires

Un dispositif présenté en premier lieu par Niko Kumar, directeur général de la société Circular Shield : « Le Cercle Municipal Vertueux de Portes lès Valence est un projet pionnier d'économie circulaire ». L'entrepreneur a établi ce dispositif en 2016 en Slovénie, son pays d'origine. Depuis, « nous avons perfectionné le programme ». Et d'ajouter : « le CMV vous permettra de vivre un mode de vie plus autonome. Le papier d'hygiène, utilisé dans les institutions publiques, telles que les écoles, les jardins d'enfants et les installations sportives, seront fabriqués à partir de briques alimentaires usagées - tetra packs, collectées sur le territoire ». Le décor est posé : les briques seront collectées au sein de la municipalité par les collectivités et seront ensuite traitées par le SYTRAD.

Les briques alimentaires sont composées de 75% de cellulose, de 20% de PET et de 5% d'aluminium. Par le biais du CMV, la cel-



Le pulsar show sépare les matières des briques alimentaires.

lulose est transformée en papier d'hygiène. « Ce papier d'hygiène sera utilisé à Portes-lès-Valence, dans les institutions dans un premier temps et dans les entreprises par la suite » précise le partenaire slovène du SYTRAD. Quant au PET et à l'aluminium, ils sont transformés en produits plastiques. Au préalable, les briques alimentaires seront placées dans les containers de collecte (bac jaune) et seront collectées par les municipalités. Le SYTRAD séparera les briques alimentaires des autres emballages et les enverra à l'usine de papier pour recyclage. Un papier d'hygiène reconnaissable par sa couleur brune. « Ces papiers et

mouchoirs ne subiront pas de traitement chimique pour blanchiment » précise Alessandro Pasquini, PDG de Lucart France, autre acteur partenaire du projet. Pour Manuel Chevreuil, directeur d'Urban'Ext, société prenant part également au projet, le CMV constitue une démarche « 100 % recyclage, puisque quasi aucune matière n'est jetée ». Séduit par le CMV, Sébastien Coulomb, directeur opérationnel chez Comodis, estime partager les mêmes valeurs. Des valeurs éco-responsables qui nous projettent vers un avenir sans doute plus enthousiasmant.

Lisa Fégné

Afin de réaliser ce projet de recyclage de briques alimentaires, les professionnels s'appuient sur le pulsar show. Une machine mécanique qui permet de décomposer les matières des briques alimentaires. L'outil est aussi utilisé en intervention dans les écoles et les collèges, pour sensibiliser la jeunesse aux procédés mécaniques et naturels.